



L'ALGÉRIE OUVRE
LES «FRONTIÈRES
DE L'ESPOIR»
À SON VOISIN **p.4**



© Photo : D.R

LISTE NATIONALE DES PERSONNES
ET DES ENTITÉS TERRORISTES

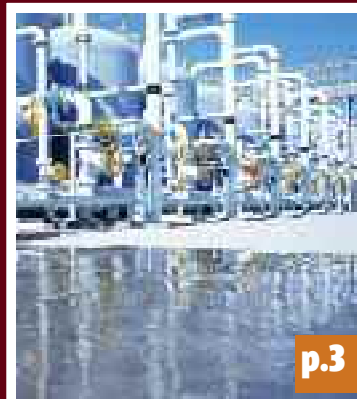
POUR PROTÉGER LES DROITS ET LIBERTÉS DES ALGÉRIENS

L'Algérie a décidé la création d'une liste nationale des personnes et des entités terroristes. L'annonce en a été faite dans le communiqué du Conseil des ministres tenu dimanche sous la présidence du Président Abdelmadjid Tebboune. Il s'agit de renforcer le système juridique de lutte contre le terrorisme, pour mieux protéger les Algériens, leurs droits et libertés. L'Ordonnance du 8 juin 1966 portant code pénal a été modifiée dans ce sens. Il faut s'attendre à ce que Rachad et le MAK figurent sur cette la liste des personnes et des entités terroristes et soient traités comme telles. Les sanctions prévues comprennent l'interdiction de voyager, qui empêche les personnes inscrites sur la liste d'entrer sur le territoire ou de passer en transit par le territoire des États dont ils ne sont pas ressortissants. **p.2**

FRAIS DE RETOUR EN ALGÉRIE : DANS L'ATTENTE DES MODALITÉS PRATIQUES **p.2**



PRÉPARATIFS DE LA SAISON
MOISSON-«BATTAGE 2020-2021
**Adopter les moyens
scientifiques
disponibles pour
relever les niveaux de
production céréalière** **p.3**



STRATÉGIE NATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT
DES RESSOURCES EN EAU
**Tebboune ordonne
la réalisation de
nouvelles stations
de dessalement
de l'eau de mer** **p.3**

Algérie-Libye

Saut qualitatif en matière de coopération économique

Le «Forum économique algéro-libyen», qui s'est tenu les 29 et 30 mai en cours à Alger, sous le thème «Algérie-Libye : prometteuses perspectives de partenariat et de coopération économique», en présence de 700 opérateurs économiques, a constitué un saut qualitatif dans le domaine de la coopération économique et du partenariat entre les deux pays.

Examens scolaires

La PC met en place un dispositif de prévention

La Protection civile a annoncé, hier lundi dans un communiqué, la mise en place d'un dispositif de prévention et de sécurisation en prévision des examens scolaires de fin d'année 2020-2021 (fin de cycle primaire, Brevet d'enseignement moyen et Baccalauréat).



Législatives

Chanegriha appelle à l'application «rigoureuse» des instructions pour sécuriser le scrutin

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, a appelé, hier lundi à Blida, tous les Commandements à appliquer «rigoureusement» les instructions et les orientations du Haut Commandement pour mettre en échec tout plan ou action visant à perturber le déroulement de élections législatives du 12 juin prochain

Liste nationale des personnes et des entités terroristes

Pour protéger les droits et libertés des Algériens

L'Algérie a décidé la création d'une liste nationale des personnes et des entités terroristes. L'annonce en a été faite dans le communiqué du Conseil des ministres tenu dimanche sous la présidence du Président Abdelmadjid Tebboune.

Il s'agit de renforcer le système juridique de lutte contre le terrorisme, pour mieux protéger les Algériens, leurs droits et libertés. L'Ordonnance du 8 juin 1966 portant code pénal a été modifiée dans ce sens.

Il faut s'attendre à ce que Rachad et le MAK figurent sur cette liste des personnes et des entités terroristes et soient traités comme telles. Les sanctions prévues comprennent l'interdiction de voyager, qui empêche les personnes inscrites sur la liste d'entrer sur le territoire ou de passer en transit par le territoire des États dont ils ne sont pas ressortissants. Aucun fonds, aucun avoir financier ni aucune ressource économique ne peut être mis directement ou indirectement à la disposition de ces personnes et entités. Le 18 mai dernier, le Haut Conseil de Sécurité, réuni sous la présidence du Président Tebboune, a décidé de classer ces deux mouvements sur la liste des organisations terroristes, en partant de leurs actes hostiles et subversifs commis pour déstabiliser le pays et attenter à sa sécurité. Dans son édition du mois de mai, la revue El Djeïch avait fustigé ces deux mouvements «qui s'allient aux ennemis de l'Algérie pour attenter à sa sécurité et à sa stabilité, en recrutant des mercenaires, entraînant des traîtres et en les préparant à exécuter des opérations terroristes à l'intérieur du territoire national pour tuer des Algériens et détruire la Patrie». Le 25 avril dernier, un communiqué du ministère de la Défense nationale dévoilait une dangereuse conspiration ciblant l'Algérie, fomentée par le mouvement séparatiste MAK : «Dans la poursuite des investigations sécuritaires relatives à l'opération menée, la fin du mois de mars 2021, par les services de sécurité relevant du MDN, ayant permis le démantèlement d'une cellule criminelle composée de partisans du mouvement séparatiste "MAK", impliqués dans la planification d'attentats et d'actes criminels lors des



■ Aucun fonds, aucun avoir financier ni aucune ressource économique ne peut être mis directement ou indirectement à la disposition de ces personnes et entités. (Photo: DR)

marchés et des rassemblements populaires dans plusieurs régions du pays, en sus de la saisie d'armes de guerre et d'explosifs destinés à l'exécution de ses plans criminels, une dangereuse conspiration ciblant le pays, fo-

mentée par ledit mouvement a été dévoilée». Les graves aveux donnés par l'ex-membre du MAK, le dénommé H. Nouredine, aux services de sécurité, «ont révélé l'existence d'un plan criminel perfide visant à perpétrer

ces attentats pour exploiter, ensuite, les images dans leurs campagnes subversives et implorer l'intervention étrangère dans les affaires internes du pays», avait précisé le MDN, ajoutant que «ce plan a levé le voile sur l'implication de plusieurs membres du mouvement séparatiste "MAK", ayant bénéficié d'entraînements au combat à l'étranger avec le financement et le soutien de pays étrangers».

Rappelons que le mouvement «Rachad» a été fondée en 2007 en Europe et exerce ses activités depuis l'étranger; ses dirigeants vivent entre la Suisse et le Royaume-Uni. Le «Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie» (MAK), mouvement séparatiste, a été créé en 2002, et la plupart de ses dirigeants résident en France et agissent à partir de ce pays. Les experts ont noté que le «MAK» est en train d'installer la violence en Kabylie et qu'il doit être combattu par les moyens de droit pour protéger les populations. Depuis plusieurs mois, les observateurs algériens avaient noté l'activisme convergent des réseaux de la mouvance de l'ex-FIS regroupés au sein de Rachad et des réseaux du «MAK», tous deux reconnaissables à leurs slogans, qui cherchaient à partir de l'étranger où ils sont installés, à faire sortir le Hirak de sa démarche pacifique et à l'amener à une escalade dans la provocation, à travers notamment leurs slogans. Les agissements de ces mouvements ont été caractérisés par le Haut Conseil de Sécurité, comme des actes subversifs et de graves dérapages «émanant de milieux séparatistes et de mouvances illégales proches

Frais de retour en Algérie Dans l'attente des modalités pratiques

■ **Dimanche en Conseil des ministres, le Président Abdelmadjid Tebboune a ordonné de «dispenser les étudiants et les personnes âgées à faible revenu parmi les Algériens de retour au pays de payer les frais d'hébergement relatifs à l'isolement», et de «baïsser les frais d'hébergement de 20% pour les Algériens de retour au pays». Les Algériens concernés ont accueilli avec satisfaction ces mesures et sont maintenant en attente des modalités de leur mise en œuvre.**

Si la qualité d'étudiant peut être attestée par le certificat d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur, à partir de quel âge et quel niveau de revenu, les Algériens non-étudiants, de retour au pays, après la réouverture des frontières aériennes, peuvent-ils bénéficier de la dispense des frais d'hébergement relatifs à l'isolement? Et comment justifier le niveau de revenu? Hier, ce qui a retenu l'attention, c'était le communiqué d'Air Algérie annonçant la fermeture pour des raisons sécuritaires et sanitaires de ses agences à Paris (Opéra) et Marseille (Saint-Charles) et demandant aux voyageurs de contacter le Contact center pour tout achat ou confirmation du billet.

Air Algérie avait annoncé samedi dans un communiqué, le programme de vols et les tarifs des voyages, suite à la décision relative à l'ouverture partielle des frontières aériennes. Ainsi, elle a confirmé la reprise des vols à partir du 1^{er} juin 2021, avec un vol Constantine-Tunis-Constantine tous les vendredis, Alger-Istanbul-Alger (tous les dimanches), Alger-Paris (Orly)-Alger (tous les mardis et jeudis), Alger-Marseille-Oran (tous les samedis) et celui d'Alger-Barcelone-Alger (tous les mercredis). Air Algérie a également précisé les conditions sanitaires d'entrée ainsi que les indications tarifaires à partir de l'étranger ainsi que les frais de confinement fixés à 41.000 DA (TTC), payables selon l'équivalent en monnaie étrangère (applicable uniquement pour destination étranger-Algérie), et couvrant les frais de transport vers le lieu du confinement, l'hébergement en pension complète et le test Covid-19 prévu à la fin du confinement.

Les mesures de transport prises dans le cadre de la réouverture partielle des frontières aériennes sont exceptionnelles en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, a indiqué dimanche la compagnie Air Algérie. Le responsable de la communication de la compagnie aérienne nationale, Amine Andaloussi a rappelé qu'il faut s'en tenir aux mesures décidées qui prennent en compte les aspects techniques et médico-sanitaires, mais aussi les aspects logistiques, sécuritaires, de transport et autres.

L. A.

REPÈRE

«Pour des raisons sécuritaires et sanitaire»

Air Algérie ferme deux agences à Paris et à Marseille

La compagnie nationale aérienne Air Algérie a annoncé, hier matin, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la fermeture de ses agences Paris Opéra et de Marseille Saint Charles, pour des raisons sécuritaires et sanitaires.

«Pour des raisons sécuritaires et sanitaires, Air Algérie a été contrainte de fermer les agences Paris Opéra et Marseille Saint Charles et vous invite à contacter le Contact Center pour tout achat ou confirmation de votre billet», a précisé la compagnie aérienne dans un communiqué.

Pour rappel, Air Algérie avait indiqué dimanche que les mesures de transport prises dans le cadre de la réouverture partielle des frontières aériennes sont «exceptionnelles» en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie du Covid-19.

«Cette réouverture ne doit pas ramener l'Algérie à une situation épidémiologique catastrophique», a affirmé à l'APS le porte-parole de la compagnie aérienne nationale, Amine Andaloussi, en faisant observer que l'objectif est de «concilier les besoins de mobilité des Algériens avec la responsabilité de protéger la santé et la population de pays». M. Andaloussi a souligné également que «cette réouverture ne doit pas nous ramener à une situation épidémiologique catastrophique» d'où, a-t-il ajouté, «la décision prise de l'ouverture graduelle de certains aéroports mais aussi de certaines destinations étrangères seulement».

Le responsable de la communication de la compagnie publique a estimé que, pour l'instant, il fallait s'en tenir aux mesures qui ont été prises, tout en rappelant que le Comité scientifique continue d'observer et de faire des recommandations au fur et à mesure de l'évolution de la situation. «Des mesures qui prennent en compte les aspects purement techniques et médico-sanitaires, mais aussi les aspects logistiques, sécuritaires, de transport et autres», a soutenu également le responsable de communication d'Air Algérie. Pour lui, «l'essentiel est de se rappeler que nous n'en avons pas encore fini avec l'épidémie».

R.Z.

du terrorisme, qui exploitent les marches hebdomadaires». L'Algérie rejoint les autres pays et institutions internationales qui ont, depuis une vingtaine d'années pour certains, établi une liste nationale des personnes et des entités terroristes. Le Conseil de sécurité de l'ONU en avait ouvert la voie en 1999.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Stratégie nationale de développement des ressources en eau

Tebboune ordonne la réalisation de nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, a instruit, avant-hier dimanche, le Gouvernement à l'effet d'accorder la priorité absolue aux projets de ressources en eau non conventionnelles afin de renforcer les réserves en eau potable, et rationaliser sa consommation.

C'était lors de la réunion périodique du Conseil des ministres qu'il a présidée. «Le Conseil des ministres a écouté un exposé présenté par le ministre des Ressources en eau sur la stratégie nationale de développement des ressources en eau non conventionnelles visant à faire face aux pénuries d'eau», a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué.

Lors de cette rencontre périodique, a poursuivi la même source, le chef de l'Etat a également ordonné la réalisation de nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer en tenant compte, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, de la rapidité de réalisation et du choix stratégique des sites et la création d'une agence nationale chargée de la supervision de la gestion des stations de dessalement de l'eau de mer, sous la tutelle du ministère de l'Energie. Mais aussi l'activation de toutes les lignes des stations de dessalement de l'eau de mer en vue



■ Mihoubi avait suggéré la mise en place d'une société algérienne expérimentée pour la réalisation de stations de dessalement de l'eau de mer. (Photo : D.R)

d'augmenter les réserves en eau, et, l'interdiction d'exploitation des eaux souterraines dans la plaine de la Mitidja et leur utilisation exclusive dans l'irrigation agricole dans la région.

Fin avril dernier, le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi avait suggéré la mise en place d'une société algérienne expérimentée pour la réalisation de stations de dessalement de l'eau de mer en vue, avait-il dit, d'éviter la dépendance en la matière et ce, en coopération avec les petites entreprises qui veilleront à la fabrication des équipements et des filtres pour l'épuration des eaux.

«L'alternative consiste en l'exploitation des stations de dessalement de l'eau de mer», avait-il indiqué au Forum de la Radio dont il était l'invité.

Le secteur des Ressources en eau, avait rappelé Mustapha Kamel Mihoubi, œuvrait à augmenter le nombre des stations de dessalement à 20 stations vers 2030 dans l'objectif de remplacer les eaux des barrages qui seront destinées à l'agriculture. Le nombre actuel de stations de dessalement de l'eau de mer est de 11 stations dont 10 en service avec une production de 2 millions m³/jour», avait poursuivi le ministre des Ressources en eau.

Relevant que ces stations alimentent les villes côtières sur une profondeur de 100 kms y compris les villes de l'intérieur, plus de 20 wilayas, Mustapha Kamel Mihoubi avait observé que cela permet parallèlement au transfert des eaux du Sud vers les Hauts-Plateaux, d'atteindre une complémentarité entre les structures de

production d'eau. «Un dossier qui fait l'objet d'une étude globale», avait précisé l'invité du Forum de la Radio.

Enfin, le ministre des Ressources en eau avait révélé que cinq nouveaux barrages étaient en cours de réalisation et 20 autres en cours d'étude, outre des projets de liaison entre les barrages dont le projet du barrage «Kef Eddir», dont l'appel d'offres pour la réalisation du transfert de ses eaux, lancé depuis, devant permettre d'alimenter en eau plus de 12 communes dans la wilaya de Tispasa.

«Le système de barrage comprend 29 transferts dérivant les eaux des barrages qui ont un excédent vers ceux déficitaires par des opérations de pompage», avait-il ajouté.

Rabah Mokhtari

Préparatifs de la saison moisson-battage 2020-2021

Adopter les moyens scientifiques disponibles pour relever les niveaux de production céréalière

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a souligné, avant-hier dimanche, lors de la réunion périodique du Conseil des ministres qu'il a présidé, la nécessité d'adopter les moyens scientifiques disponibles en vue de relever les niveaux de production céréalière.

Et, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, l'association de comités composés d'ingénieurs agronomes en vue d'étudier la nature des terres agricoles et de dégager un plan stratégique d'organisation des spécialités de production.

Commentant l'exposé du ministre de l'Agriculture et du Développement rural concernant les préparatifs de la saison moisson-battage 2020-2021, le chef de l'Etat a également mis en avant la nécessité de s'orienter davantage vers la production du blé dur, étant le plus côté sur le marché international, appelant, à l'occasion, à opérer une révolution dans la production des céréales et des semences, à tenir compte de la nature des terres agricoles en Algé-

rie et en œuvrant à l'exploitation du surplus de production locale en blé dur et à la réduction des quantités importées de blé tendre, a poursuivi la même source.

Le président de la République a, en outre, souligné l'importance de la révision de la cartographie de céréaliculture, notamment le blé dur, selon les spécifications techniques, géographiques et économiques de chaque région et l'élaboration d'une conception globale et réaliste.

En vue, a noté le communiqué du Conseil des ministres, d'opérer une véritable révolution en matière de production des céréales et des semences. Ordonnant, au passage, d'entamer une action de sensibilisation de grande envergure, en vue de changer les mentalités dans ce secteur, tout en œuvrant à davantage d'incitation, à l'effet d'augmenter la moyenne de production dans l'hectare. Mercredi dernier, la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a annoncé le lancement de produits d'assurances adaptés pour la campagne céréalière moissons-

battages 2020-2021 et l'organisation de caravanes de sensibilisation au profit des agriculteurs et des professionnels du secteur en vue d'assurer la réussite de cette campagne.

«La CNMA assure pour la campagne céréalière moissons-battages la prévention, le suivi assurantiel et de protection des outils de productions des agriculteurs et des propriétaires de moissonneuses batteuses», lit-on dans un communiqué.

Parmi ces produits d'assurance, la CNMA a cité le produit «Incendies des récoltes», «l'Assurance Combinée Incendie Grêle inondations» et «l'Assurance matériels agricoles dont la moissonneuse batteuse». «La souscription d'un des contrats d'assurance permet aux céréaliculteurs et les propriétaires de moissonneuse-batteuses de bénéficier gratuitement de mesures d'accompagnement dont des extincteurs avec recharge et des tarifs attractifs avec paiement du contrat d'assurance par facilité», a précisé la même source.

R. M.

LEGISLATIVES

11^{ème} jour de campagne :

Nouvel appel à une participation massive

Les candidats aux législatives du 12 juin ont appelé, au 11^{ème} jour de campagne, à une forte participation au scrutin, «seul moyen de préserver la stabilité du pays et de faire échec aux manœuvres visant sa sécurité et son unité en vue d'aller vers le changement escompté».

Le président du Front El Mostakbel, Abdelaziz Belaïd, a appelé, de son côté, les Algériens à «l'unité» pour permettre à l'Algérie de surmonter la crise et de faire face aux difficultés que connaît le pays depuis plus de 20 ans. Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni a appelé depuis Béchar, les citoyens à soutenir les institutions de l'Etat pour préserver la stabilité du pays et faire échec aux manœuvres visant sa sécurité et son unité.

A Skikda, le président du mouvement El Islah, Filali Ghouini a relevé l'importance des prochaines législatives, qualifiant ce rendez-vous électoral de «tournant dans l'histoire de la l'Algérie».

Le président du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), Abderezzak Makri a plaidé, à Batna, pour la participation aux législatives anticipées en vue de concrétiser la volonté populaire et réaliser le changement escompté.

Il a exhorté, lors d'un meeting, les hésitants et ceux qui comptent boycotter ce scrutin à «aller voter», soutenant que la participation aux législatives «fera avorter les plans» visant l'Algérie.

A Ain Témouchent, le secrétaire général du Front de la bonne gouvernance, Aïssa Belhadi a soutenu que la participation de sa formation politique aux prochaines législatives traduit sa volonté ferme de contribuer au succès du processus démocratique et de faire du scrutin du 12 juin le meilleur moyen de permettre au peuple d'exercer sa souveraineté pour l'édification des institutions de l'Etat.

Le président du mouvement En-Nahda Yazid Benaïcha a affirmé, quant à lui, que son parti a fait le choix de «la participation positive» comme méthode d'action politique, et de présenter l'alternative à travers des candidats compétents et des programmes pour réaliser le changement souhaité.

Dans le même ordre d'idées, le secrétaire général du Front du militantisme national (FMN), Abdallah Haddad, a appelé depuis Ain M'lila (Oum El-Bouaghi) à «s'opposer à tous ceux qui veulent saboter les élections».

Le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, a estimé que les législatives anticipées visent à préserver la stabilité du pays d'où la nécessité de contribuer au succès de ce rendez-vous électoral à travers une forte participation et un choix judicieux des futurs membres de l'Assemblée populaire nationale (APN).

A Aflou (Laghouat), le président du Parti du renouveau algérien (PRA), Kamel Bensalem, a mis l'accent sur l'importance des élections du 12 juin, qualifiant ce scrutin de «pas supplémentaire» vers l'édification de la nouvelle Algérie et la satisfaction des revendications du Hirak.

R. N.

BRÈVE

Mines d'or

Signature de 36 contrats commerciaux entre l'ENOR et des micro-entreprises

Le ministère de l'Energie et des Mines a annoncé, dimanche, la signature de 36 contrats commerciaux entre l'Entreprise d'exploitation des mines d'or (ENOR) et des micro-entreprises pour l'achat des pépites d'or produites dans le cadre de l'ouverture du domaine d'exploitation minière artisanale de l'or au profit des jeunes des régions du Sud. «Dans le cadre de la protection des richesses minières et après ouverture du domaine de l'exploitation minière artisanale de l'or au profit des jeunes des régions du Sud et leur formation au sein des micro-entreprises, le P-dg de l'ENOR a procédé à la signature de 36 contrats commerciaux pour l'achat des pépites d'or produites par les micro-entreprises et «ENOR» relevant du «Groupe Manadjim El Djazair», a publié le ministère sur sa page Facebook.

La cérémonie de signature de ces contrats s'est déroulée jeudi dernier à Tamanrasset, a ajouté le ministère.

Agence

La Libye à la recherche de son âge d'or

L'Algérie ouvre les «frontières de l'espoir» à son voisin

La Libye, un pays déchiré par la violence et des conflits civils complexes qui ont duré près de dix ans. L'échec de la démocratisation par la guerre a plongé le pays dans une crise politique, sociale et économique grave.

Aujourd'hui, les autorités de Transition, installées juste après la signature du cessez-le-feu permanent avec effet immédiat, en octobre dernier, tentent de reconstruire le pays et partent à la reconquête de leurs fidèles alliés, dont l'Algérie, qui se dit prête à l'accompagner dans la mise en œuvre de son escouade de relances économiques et sociales qui caractérisent trois grands blocs du plan de chantiers énergétiques, industriels et agricole. L'Algérie qui partage avec la Libye près de 1.000 km de frontière examine la réouverture des liaisons maritimes et terrestres (poste frontalier Deb Deb-Ghadamès), ainsi que l'éventuelle remise à jour et réactivation des accords de coopération signés entre l'Algérie et la Libye devant aider à faire démarrer les chantiers de réformes institutionnels et économiques, de concert avec les autorités algériennes.

Le succès de la période de Transition en Libye dépend en grande partie du succès de la réhabilitation des secteurs énergétiques, productifs, industriels et de l'investissement étrangers pour surmonter les difficultés financières du pays. L'Algérie a toujours tendu la main à son voisin pour l'aider à mieux gérer le douloureux héritage de la guerre qui a paralysé le pays pendant deux décennies. La visite inédite du chef du Gouvernement libyen



La visite du chef du Gouvernement libyen d'unité nationale en Algérie avait une portée plus symbolique que politique. (Photo : DR)

d'unité nationale, Abdelhamid Dbeibeh, en Algérie avait une portée plus symbolique que politique. Cette visite s'inscrit, entre autres, dans le cadre du renforcement des liens de coopération économique et sociale, durant laquelle les deux pays ont échangé sur l'ensemble des questions d'actualité et des domaines d'intérêt commun. Avant de quitter l'Algérie vers la Libye, M. Abdelhamid Dbeibeh s'est entretenu avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui a réitéré l'attachement de l'Algérie au dossier libyen, offrant ainsi un lot d'espoirs et d'attentes que le peuple libyen nourrit depuis des mois.

Lors du «Forum économique algéro-libyen», organisé en marge de cette visite, plusieurs projets de coopération ont été remis à jour, à l'instar de la relance des investissements dans le secteur de l'énergie, de l'habitat, de l'agriculture et de l'éducation.

Les participants à ce forum se sont accordés sur l'impératif d'accélérer «les mesures logistiques et techniques liées à l'opérationnalité du poste frontalier (Deb Deb-Ghadamès) pour le transport de marchandises en vue d'une ou-

verture officielle dans les plus brefs délais», et se préparer, ainsi, à la création éventuelle d'une Zone franche entre les deux pays. Un espace commercial commun qui permettra le renforcement des échanges commerciaux et la promotion des produits locaux. Cette première rencontre unique dans son genre vise, selon le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à encourager «la coopération entre les opérateurs algériens et libyens pour le développement de projets communs et intégrés dans les différents domaines, notamment, dans le domaine des énergies renouvelables à base du solaire». La mise en œuvre du plan de coopération exige, toutefois, certaines conditions d'ordre sécuritaire, réglementaire et conventionnel. Il a été procédé, dans cet objectif, la conclusion d'un accord pour la réactivation des accords déjà signés par l'Algérie et la Libye dans le secteur du travail et de l'emploi, et de tirer profit de l'expérience de l'Algérie dans ce secteur. Un moteur d'action plutôt que d'ambition qui permettra aux deux pays d'avancer et de dépasser les menaces sécuritaires. La Libye mise sur ses relations historiques et

stratégiques avec l'Algérie pour relancer son économie et reconstruire son pays. Bénéficiaire par conséquent de l'expérience des entreprises algériennes dans le secteur des hydrocarbures (retour imminent de Sonatrach en Libye).

Ce qu'a affirmé le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, El-Hachemi Djaâboub qui a indiqué, lors d'une rencontre avec son homologue libyen que les «perspectives de coopération entre les deux pays sont prometteuses et qu'il existe des opportunités pour les Algériens d'aller travailler en Libye qui propose à l'Algérie des opportunités d'emploi dans les secteurs des hydrocarbures, de la mécanique et des grandes industries». Une façon de lutter contre le chômage dans la zone frontalière, notamment, avec la réouverture du poste frontalier Deb Deb-Ghadamès et la création d'un espace commercial commun devant booster les échanges commerciaux. Sur ce plan, le chef du Gouvernement d'unité nationale libyen a estimé que cette coopération devra profiter à l'Algérie qui «commercialise l'énergie produite à partir des ressources renouvelables vers la Libye pour être exportée par la suite vers d'autres pays à travers des interconnexions électriques». Plusieurs projets de partenariats ont été étudiés lors des rencontres (B.to.B) entre les opérateurs économiques libyens et algériens. Pour rappel, le «Forum économique algéro-libyen» qui s'est déroulé entre les 29 et 30 mai en cours à Alger, sous le thème «Algérie-Libye : prometteuses perspectives de partenariat et de coopération économique», a regroupé plus de 700 opérateurs économiques.

Samira Takharboucht

CONVENTION

Algérie-Libye :

Actualiser la convention de non-double imposition

L'Algérie et la Libye sont convenues d'actualiser la convention de non-double imposition et d'accélérer l'ouverture du poste frontalier Deb Deb-Ghadamès pour faciliter le transport de marchandises, selon un communiqué du ministère des Finances.

Prises dans le cadre des travaux du Forum économique algéro-libyen, ces mesures ont été convenues lors de la réunion du ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane avec le ministre de l'Economie et du Commerce libyen, Mohamed Al-Hawij, en présence de cadres des deux parties.

Lors de la rencontre, les ministres ont évoqué «nombre de points d'intérêt commun à même de hisser les relations au niveau des aspirations en termes de promotion de l'investissement et de protection des investisseurs», précise la même source, notant que M. Benabderrahmane a abordé «les cadres juridiques en vigueur et l'impératif de les réviser dans la globalité».

A ce propos, les deux parties «ont convenu de l'impératif de mettre à jour la convention de non-double imposition, qui date de 1988, mais également de mettre en place les mesures nécessaires à l'ouverture du poste frontalier Deb Deb-Ghadamès pour faciliter le transport de marchandises à travers des dispositifs douaniers à prendre de part et d'autre». Au sujet de l'ouverture du poste frontalier, le ministre des Finances a fait part de la décision d'ouvrir une agence bancaire à Deb Deb afin de faciliter les procédures bancaires liées notamment à la domiciliation et au suivi des transactions bancaires entre les deux pays, indique le communiqué.

Toujours dans le volet opérations bancaires bilatérales, le ministre algérien a insisté sur «la nécessité de traduire concrètement les partenariats bancaires existants en leur conférant un caractère stratégique et commercial en vue de simplifier les transactions entre les investisseurs des deux pays», affichant dans ce sens «la volonté de l'Algérie de créer des agences bancaires sur le territoire libyen».

Intervenant à ce propos, le ministre libyen a qualifié «cette vision de judicieuse, et a proposé de concrétiser cette proposition à travers la création d'une banque mixte avec un capital privé ou public-privé».

Pour ce faire, les ministres ont mis en avant «l'impératif de prévoir un échéancier pour l'exécution, dans les meilleurs délais, de toutes ces propositions sur le terrain dans l'intérêt des relations fraternelles et stratégiques liant les deux pays frères».

Lors de la clôture des travaux du «Forum économique algéro-libyen», lequel a réuni quelque 400 opérateurs des deux pays, les participants ont évoqué la consolidation de la coopération économique et commerciale et passé en revue les opportunités d'établir des partenariats mixtes dans divers créneaux économiques.

Dj. S.

Énergies renouvelables

Appel à l'élargissement du champ d'exploitation

Les participants à un Workshop sur le partenariat entre le groupe Sonatrach et les universités dans le domaine de la recherche et du développement ont mis l'accent, avant-hier à Hassi-Messaoud (Ouargla), sur l'élargissement de l'exploitation des énergies renouvelables en Algérie pour développer le potentiel économique du pays.

Le chercheur Denay Ben Moussa a souligné, à l'occasion, la possibilité de développer les systèmes de production de l'électricité à partir des énergies solaire et éolienne, en milieu rural, en donnant comme modèle la région d'El-Guetrani (180 km au Sud de Béchar).

Selon lui, l'exploitation de l'énergie renouvelable dans cette région enclavée permet à l'Etat de faire l'économie de nombreuses charges matérielles. La concrétisation sur le terrain de cette option entraînerait un approvisionnement de la population locale en énergie, l'extension de son exploitation aux périmètres agricoles et l'atteinte de l'auto-suffisance énergétique, a-t-il expliqué dans ce sens.

De son côté, le chercheur Amour Kama (Unité de recherche appliquée en énergie renouvelable de Ghardaïa) a exposé une étude relative à la réalisation d'un système intelligent de

maintenance des panneaux solaires, par le recours à un robot programmé à distance, pour faciliter les tâches de nettoyage, les régions du Sud étant exposées aux tempêtes et vent de sable presque tout au long de l'année. Lors de ce Workshop, le directeur de développement des technologies et de l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abderrahmane Lakehal, a mis en avant la nécessité de se projeter sur un nouveau mode de consommation de l'énergie, basé sur la transition énergétique et le développement durable à l'horizon 2030.

D'où la nécessité, a-t-il déclaré, d'une stratégie devant assurer la sécurité énergétique du pays, associant les énergies renouvelables, et permettre de s'adapter au développement économique moderne, à travers l'abandon du carbone, la digitalisation et la décentralisation.

Une stratégie qui implique «des réformes structurelles profondes dans tous les domaines, sur la base d'une conception nouvelle du modèle de production et de consommation énergétique de l'Algérie».

Pour M. Lakehal, la transition énergétique en Algérie est une «option politique et écono-

mique» visant à assurer la sécurité énergétique du pays et sous-tendant une transition soft et graduelle des sources d'énergie classiques, polluantes, vers les énergies propres et renouvelables tout en favorisant l'innovation technologique.

Ainsi, au terme de la première session du Workshop, les intervenants ont fait état de nouvelles orientations de l'Algérie vers la transition énergétique susceptible de contribuer à la relance de l'économie, à la distribution équilibrée des différentes ressources énergétiques, ainsi qu'à la rationalisation de l'exploitation des ressources et réserves énergétiques du pays.

La rencontre, initiée à la base du 4 Février à Hassi-Messaoud, se poursuit avec la présentation d'études et de recherches en rapport avec les énergies renouvelables et leur importance économique et environnementale. Elles sont animées par des chercheurs d'Universités du Sud du pays sur des thèmes divers, à l'instar de l'Environnement et le développement durable, les réserves énergétiques de l'Algérie, le raffinage du pétrole et son transport, et les alternatives de production d'énergies renouvelables en Algérie.

Manel

INFO EXPRESS

Oum El Bouaghi

Arrestation de 2 individus et saisie d'une quantité de comprimés de psychotropes et d'une arme blanche prohibée

Poursuivant les opérations dans le cadre de la lutte impitoyable contre les réseaux criminels impliqués dans le trafic de psychotropes, les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la Sûreté de Oum El Bouaghi ont procédé à l'arrestation de 2 individus en possession d'une quantité de psychotropes et d'une arme blanche prohibée. L'affaire a été traitée à la suite d'exploitation des informations crédibles faisant état que 2 individus, à bord d'un véhicule, s'apprêtaient à écouler la drogue dans le milieu juvénile. Après des investigations approfondies et une soignée mise en place, l'opération s'est soldée par l'arrestation de 2 narcotrafiquants, à bord d'un véhicule dans la ville de Oum El Bouaghi. La fouille minutieuse a permis aux enquêteurs la découverte de 77 comprimés de psychotropes, une arme blanche prohibée de catégorie 6 et une somme d'argent constituant les revenus de la vente de la drogue. Présentés le 27/5/2021 devant les instances judiciaires, les 2 mis en causes doivent répondre de leurs actes pour les chefs d'inculpation, «détention illégale de produits pharmaceutiques qui portent atteinte à la santé publique dans le cadre d'un réseau criminel organisé, activité illégale, utilisation de véhicule et port d'arme blanche».

A.Remache

Meskiana (Oum El Bouaghi)

Saisie de boissons alcoolisées, des armes blanches et des cartouches de chasse

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité multiforme en milieu urbain, les éléments de la brigade de lutte antistupéfiants et ceux de la recherche et d'intervention (BRI), relevant de la Sûreté de wilaya de Oum El Bouaghi, ont récemment procédé à la saisie de boissons alcoolisées, des armes blanches et des cartouches de chasse, et ont arrêté par la même un individu inculpé dans cette affaire.

Après exploitation d'informations faisant état du signalement d'un individu habitant la ville de Meskiana, qui avait



transformé son domicile en local pour la vente des boissons alcoolisées, les policiers qui ont dressé un plan de sé-

curité, ont procédé à la perquisition du lieu en question, et après s'être délivré une autorisation, ont découvert pas moins de 930 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes natures et contenances de marque locales et étrangère, 3 grands frigos, une épée de fabrication artisanale de 80 centimètres, un couteau de marque Okapi et 94 cartouches de chasse de calibre 12 millimètres, dont 20 cartouches non utilisées. Présenté le 25/5/2021 devant le tribunal de Meskiana, le mis en cause âgé de 32 ans doit répondre de son acte. Notons que la marchandise saisie a été remise aux services concernés.

A.Remache

#NhabekYema : Mobilis célèbre la fête des mères

mode public, en ajoutant l'hashtag #NhabekYema, et en taguant la page officielle de Mobilis, pour être éligible. Le participant a le droit de concourir par une seule publication.

Les images partagées devront respecter les conditions suivantes :

- Une photo d'un cadeau pour la maman ;
- Une image d'un éloge dédié à la maman ;
- Une image d'un hommage dédié à la maman ;
- Une photo selfie avec la maman ;
- Une image d'un dessin significative pour la maman ;
- Autre image ou photo créative en relation avec la fête des mères.

Une sélection des quinze (15) meilleures

publications ayant collecté le plus de j'aime, seront choisis et se verront offrir les récompenses suivantes :

- 05 smartphones haut de gamme ;
 - 10 puces prépayées avec 10 Go internet par mois, valables 12 mois ;
- Pour participer au jeu concours, il suffit de visiter les pages officielles de Mobilis sur :
- Facebook : <https://www.facebook.com/MobilisOfficielle>.
 - Twitter : https://twitter.com/ATM_Mobilis
 - Instagram : <https://www.instagram.com/mobilis.dz>
- Bonne chance à tous nos participants.



Mobilis célèbre la fête des mères en organisant durant trois jours, du 28 au 30 mai 2021, un jeu-concours sur les réseaux sociaux de Mobilis, sous l'hashtag #NhabekYema. Le concours est ouvert à toute personne fan des pages officielles (Facebook, Instagram, Twitter) de Mobilis.

Les participants doivent partager leurs meilleures images en relation avec la fête des mères, sur leurs profils respectifs en

Législatives du 12 juin

Front El Moustakbal, un projet pour l'avenir

Sadi Hamichi, 33 ans, ressortissant binational natif de France, se présente aujourd'hui aux élections législatives pour représenter auprès de nos institutions la communauté algérienne expatriée en France.

Ce petit-fils d'un cadre de la résistance de la Guerre d'Algérie, engagé dans la cause humanitaire a décidé qu'il était temps de prendre ses responsabilités et de s'engager en politique pour, comme il aime le dire, «cesser de penser des plaies» en s'attaquant à la précarité mais trouver des «solutions durables et pérennes» pour ses compatriotes. Ce natif de la région parisienne œuvre depuis maintenant plusieurs années à apporter vivres, produits de première nécessité et réconfort aux plus démunis. Il a créé l'association Génération Entraide qui lui donne une vision objective sur les

problèmes que rencontrent les ressortissants algériens de France.

Il n'a eu de cesse d'offrir de son temps et de payer de sa personne pour essayer d'améliorer les choses.

Après plusieurs années d'activisme c'est donc politiquement qu'il souhaite s'investir.

Sadi Hamichi se présente sur la liste du Front El Moustakbal ; il y incarne la modernité, la jeunesse et promet des résultats palpables pour tous les Algériens de France s'il est élu. Porteur d'idéaux de modernité et de solidarité il fonde son programme sur la création et l'amélioration de liens économiques solides entre les deux pays pour faciliter la vie des ressortissants qui ont fait le choix de l'expatriation.

Il porte la conviction que l'Algérie est présente pour ses compatriotes de l'étranger et qu'ils y seront tou-

jours les bienvenus.

Il souhaite faciliter le retour des expatriés et des binationaux dans le but d'investir, ouvrir des entreprises ou venir mettre à profit leur savoir-faire acquis à l'étranger.

Dans le sillage du parcours exemplaire de l'équipe d'Algérie de football, il souhaite que les sportifs de haut niveau binationaux puissent être complètement intégrés à la vie des fédérations algériennes par une représentation dans chaque Bureau fédéral de ces fédérations. Il souhaite que la compagnie Air Algérie revoit sa politique tarifaire lors des vacances scolaires, dites périodes haute saison, afin de permettre à plus de familles de renouer et de renforcer les liens familiaux et pourquoi pas à l'instar de nombreux pays étrangers (France et les Dom-Tom) de faire bénéficier la communauté de gratuité de billet

d'avion une fois tous les deux ans ?

Il souhaite, devant les blocages et les effets d'annonce non mises en œuvre, que les rapatriements des corps de nos défunts en Algérie soient financés par la communauté elle-même via un timbre-fiscal dit de solidarité (5 euros) versé lors des différents renouvellements de documents consulaires (CNI, Carte consulaire...) Il prévoit également d'encourager et de soutenir, par des mesures très pratiques, les étudiants qui iraient se spécialiser en France dans le but de revenir au pays pour mettre leurs compétences à profit.

Enfin, il a longtemps pu observer la grogne des Algériens de France face aux administrations consulaires. La lenteur de l'administration et la complexité administrative étant les deux arguments souvent mis en avant.



Il en conclut que la problématique ne vient pas des consulats qui dépensent leur énergie sans compter, mais qu'il faut leur mettre à disposition plus de moyens humains et matériels. Comme il le rappelle, la population algérienne est la première population immigrée de France et nous devons nous donner les moyens d'être à la hauteur de ce défi.

A.Z.

Réélu président de la République avec 95,1% des voix Vladimir Poutine félicite Bachar al-Assad pour sa victoire à l'élection présidentielle en Syrie

Bachar al-Assad a été réélu, jeudi 27 mai 2021, Président de la Syrie pour un quatrième mandat, lors d'un scrutin tenu dans les régions sous contrôle du gouvernement.

Le président russe Vladimir Poutine a félicité vendredi Bachar al-Assad pour sa victoire à l'élection présidentielle en Syrie, lui affirmant dans un télégramme que sa victoire confirmait sa «haute autorité politique». «Les résultats du vote ont pleinement confirmé votre haute autorité politique et la confiance de vos concitoyens», a déclaré M. Poutine selon un communiqué du Kremlin, ajoutant que le chef d'Etat avait permis aux yeux des Syriens la stabilisation rapide de la situation dans le pays en guerre. Le ministère russe des Affaires étrangères a salué vendredi la victoire convaincante de M. Assad à la présidentielle en Syrie, dénonçant en outre les critiques occidentales à l'égard de son allié. La victoire convaincante du chef de l'Etat en exercice est, selon un communiqué de la diplomatie russe, un pas important pour renforcer la stabilité de la Syrie. Lors d'une conférence de presse en soirée, le président du Parlement Hammoud Sabbagha a annoncé que M. Assad avait été réélu avec 95,1% des voix. 14,2 millions de personnes ont participé au scrutin, sur les 18,1 millions ap-



pelés théoriquement à voter, soit un taux de participation de 76,64%. Deux personnalités l'ex-ministre et parlementaire Abdallah Salloum Abdallah et un membre de l'opposition, Mahmoud Mareï ont remporté respectivement 1,5% et 3,3% de voix. Au pouvoir depuis l'an 2000, succédant à son père Hafez, M. Assad avait fustigé mercredi les Occidentaux, Washington et les Européens jugeant que l'élection n'était pas libre. En

2014, il avait obtenu plus de 88% des voix selon les résultats officiels. Dans un pays ruiné par la guerre, Bachar al-Assad se présente comme l'homme de la reconstruction, après avoir enchaîné depuis 2015 les victoires militaires avec l'appui de ses alliés, la Russie et l'Iran, reprenant les deux-tiers du territoire. plus de 80% de la population vivant dans la pauvreté selon l'ONU en Syrie qui est comme M. Assad lui-même la cible

de sanctions internationales. Un récent rapport de l'ONG World Vision évalue à plus de 1.200 milliards de dollars un peu plus de 1.000 milliards d'euros le coût économique de la guerre. A Damas, des milliers de partisans de Bachar al-Assad se sont rassemblés sur la place des Omeyyades, agitant des drapeaux syriens et des portraits du président, scandant des slogans à sa gloire et dansant. «Par notre âme, par notre sang, nous nous sacrifions pour toi Bachar», ont-ils crié. des portraits géants du président Assad se dressaient dans les environs ainsi que dans les rues adjacentes. La soirée a été rythmée par des chants patriotiques, des jeux de lumières et des feux d'artifice. Avant même l'annonce des résultats officiels, alors que le dépouillement des votes Dans la ville portuaire de Tartous (Ouest), des foules agitaient des drapeaux et des portraits de Bachar al-Assad tandis que certains dansaient en frappant sur des tambours, selon des images diffusées par la télévision syrienne. Des milliers de personnes se sont également rassemblées dans la ville côtière de Lattaquié à Soueïda, ville du sud du pays, ou encore à Alep (nord). Les régions autonomes du nord-est ont ignoré le scrutin. Tout comme le dernier grand bastion des groupes extrémistes Idlib (nord-ouest), qui abrite quelque trois millions d'habitants.

Oki Faouzi

ACCRA

La Cédéao suspend le Mali jusqu'à la restauration d'un régime démocratique

Les dirigeants de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont suspendu le Mali du bloc sous-régional jusqu'à la restauration d'un régime démocratique dans ce pays, a annoncé, dimanche, Shirley Ayorkor Botchway, cheffe du conseil des ministres de l'organisation. S'adressant à la presse au nom des chefs d'Etat après leur sommet extraordinaire d'une journée au Ghana, elle a indiqué que le Mali avait pour tâche de respecter le calendrier de transition et de rétablir un régime démocratique avant février 2022. «Les chefs d'Etat ont décidé, conformément au traité de démocratie et de bonne gouvernance, de suspendre le Mali de la CEDEAO avec effet immédiat», a dit Mme Botchway. Par ailleurs, a-t-elle poursuivi, la direc-

tion du bloc sous-régional travaillera avec le Mali pour s'assurer que la transition reste en bonne voie vers l'objectif final de ramener le pays au régime démocratique d'ici février 2022. Mme Botchway, qui est également ministre ghanéenne des Affaires étrangères, a précisé que les chefs d'Etat avaient aussi demandé que, «dans les prochains jours, le Mali devrait désigner un Premier ministre civil pour guider le processus de transition». Ils demandent aussi à la communauté internationale de continuer de dialoguer avec le Mali «pour s'assurer qu'il ne fasse pas dérailler le processus de transition. Le coup au Mali est quelque chose que la CEDEAO désapprouve parce qu'il a des répercussions sur le reste de l'Afrique de l'Ouest», a-t-elle ajouté. Ce sommet extraordi-

naire a été convoqué par le président ghanéen Nana Akufo-Addo, qui exerce la présidence tournante de la CEDEAO, pour prendre une décision sur l'impasse au sein du gouvernement de transition malien.

Etaient présents les présidents du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, du Liberia, du Burkina Faso, de la Sierra Leone, de la Guinée Bissau, du Togo, de la Gambie et du Niger. Le Sénégal et le Bénin étaient représentés par leurs ministres des Affaires étrangères respectifs. L'ex-président nigérian Goodluck Jonathan, chef de l'équipe de médiation de la CEDEAO au Mali, était également présent pour informer les chefs d'Etat des résultats de sa mission d'enquête dans le pays sahélien.

R.I

WSRW alerte sur des projets énergétiques reliant illégalement le Sahara occidental occupé au Maroc

Une filiale de la multinationale française VINCI SA va relier illégalement les projets énergétiques controversés du Sahara occidental occupé au réseau électrique national du Maroc, a averti l'observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW). «Une mission de l'ONU a été envoyée au Sahara occidental en 1991 pour organiser un référendum sur l'indépendance. Le Maroc refuse toujours de respecter les droits du peuple sahraoui, et va désormais relier les usines d'énergies renouvelables du roi sur

le territoire à la ville marocaine d'Agadir», écrit WSRW sur son site internet. Selon l'observatoire chargé du suivi de l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental, «l'Agence marocaine de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a, en février 2021, engagé la société d'ingénierie française VINCI pour la construction d'une ligne de transport de 400 kV entre Laâyoune et Hagounia, toutes deux situées au Sahara Occidental occupé, faisant savoir que, «le contrat a été attribué à Cegelec, la filiale de

VINCI». «Le câble posera les bases de ce que nous craignons depuis des années. Désormais, l'infrastructure énergétique illégale du Maroc au Sahara Occidental pourra commencer à approvisionner en énergie les villes marocaines. Plus tard, il sera connecté au réseau de l'UE», déplore, de son côté, Sara Eyckmans de Western Sahara Resource Watch, regrettant que, «le contrat de VINCI sape fondamentalement les chances de paix sur le territoire».

R.I

contribution

Economie

Face à une situation socio-économique complexe, les défis du nouveau Gouvernement 2021/2024

Dans un contexte marqué par une incertitude exceptionnelle, avec une dette publique qui explose, (98% du PIB mondial en 2020 contre 84% en 2019), la Covid-19 a alourdi la dette mondiale de 24.000 milliards de dollars en 2020. Selon l'OIT au total en 2020, on a enregistré des pertes d'emplois sans précédent au niveau mondial dépassant les 114 millions d'emplois avec une extension des emplois précaires. Et l'économie mondiale selon le FMI, devrait connaître une croissance de 5,5% en 2021, puis de 4,2% en 2022, ne devant revenir au niveau de 2019, qu'en 2022 sous réserve de la maîtrise de l'épidémie du Coronavirus. Donc la gravité de la situation socio-économique n'est pas propre à l'Algérie, mais avec une spécificité, une économie fondamentalement dépendante des hydrocarbures, un taux de croissance faible avec un impact sur le taux de chômage, une baisse importante des réserves de change, l'extension de la sphère informelle et une dépréciation accélérée du dinar qui favorise l'inflation, imposant pour le nouveau gouvernement qui sera mis en place fin juin ou courant juillet 2021 de nombreux défis, loin des promesses utopiques, du fait d'une situation socio-économique complexe

1- En attendant son adoption par le Conseil des ministres, pour avoir le texte définitif, sur le plan macro-économique, est prévu dans l'avant-projet de loi de Finances complémentaire 2021, que les recettes budgétaires prévues sont de 5331,8 milliards de DA, contre 5 328,2 milliards de DA dans la loi de finances initiale, soit au cours actuel moyen de 130 dinars un dollar, respectivement 41,01 et 41,40 milliards de dollars. La fiscalité pétrolière budgétisée dans l'avant-projet est de 14,82 milliards de dollars (1 927,05 milliards de DA), contre 14,76 milliards de dollars (1919,2 milliards de DA) dans la loi de finances initiale et les ressources ordinaires sont prévues à 26,19 milliards de dollars (3 404,8 milliards de DA) contre 26,22 milliards de dollars (environ 3409 milliards de DA dans la loi initiale 2021. Les dépenses budgétaires sont prévues 66,48 milliards de dollars (8642,7 milliards de DA) contre 62,53 milliards de dollars (8113 milliards de DA) dans la loi initiale. Selon l'avant-projet, les exportations d'hydrocarbures devraient atteindre 23,63 milliards de dollars à la fin de l'année 2021, contre 23,21 milliards de dollars prévus dans la loi de Finances initiale.

Les importations de biens sont prévues à 30,42 milliards de dollars, contre 30,05 milliards de dollars prévus dans la loi de finances 2021 initiale non inclus les services (appel à l'assistance étrangère) qui ont fluctué pour 2010/2019 entre 10/11 milliards de dollars par an. Avec une coupe de 50%, cela donnerait une sortie de devises de plus de 35 milliards de dollars accroissant les tensions budgétaires et plus de 40 milliards de dollars si l'on relance les projets gelés et si l'on exclut l'endettement extérieur. Les prévisions donnent un déficit budgétaire record de 25,46 milliards de dollars (3

Cela n'est pas propre à l'Algérie, le monde traverse une crise inégalée où selon le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE, le chômage et l'exclusion sociale tendent à s'étendre au niveau planétaire, touchant surtout les pays les plus vulnérables.

310,8 milliards de DA), contre 21,42 milliards de dollars dans la loi initiale (2784,8 milliards de DA) dans la loi de finances initiale, représentant respectivement 16,0% et 13,6% du PIB. Quant au déficit du Trésor qui s'aggrave, il est prévu 31,85 milliards de dollars (140,4 milliards de DA) contre 27,80 milliards de dollars (3 614,4 milliards de DA) dans la loi de finances initiale, soit respectivement 20% et 17,6% du PIB. Nous assistons à une dépréciation accélérée du dinar qui est passé d'environ à 75/78 dinars un euro entre 2000/2005 et qui est coté du 28 mai au 01 juin 2021 à 133,5129 dinars un dollar (5 dinars un dollar vers les années 1970) et 162,8056 dinars un euro avec un écart d'environ 50% sur le marché parallèle induisant une inflation importée, malgré les restrictions des voyages. Les réserves de change qui tiennent à 70% la cotation du dinar, sont passées de 194 milliards de dollars fin 2013, à 62 fin 202, 42 fin 2021 et qu'en sera-t-il fin 2021 avec toutes les restrictions qui ont paralysé tout l'appareil de production en 2020 ? Les banques locales dépassent 45% du total de leurs actifs bancaires avec une dette publique totale par rapport au PIB de 63,3%, contre 53,1% en 2020, et la dette publique nette totale représentera 60,5%, contre 50,4% en 2020, mais avec une dette extérieure relativement faible, 3,6% et 5,2% du PIB en 2021 et 2022, contre 2,3% en 2020.

2- Sur le plan macro-social, selon le FMI, le taux de chômage incluant la sphère informelle et les emplois rente, devrait atteindre 14,5% en 2021 et 14,9% en 2022, contre 14,2% en 2020, ce taux dépassant les 20/30% pour les catégories 20/30 ans et paradoxalement les diplômés. L'inflation qui sera de longue durée fonction, des réformes structurelles entre 2000/2020, selon les données de l'ONS dépasse, cumulée, 90% et sera supérieure en cumulant l'année 2021 de 100% accroîtra la détérioration du pouvoir d'achat et les revendications sociales. Pour l'Algérie, la population active dépasse 12,5 millions sur une population totale résidente, 44,7 millions d'habitants au 1er janvier 2021 avec une sphère informelle non soumise aux cotisations, n'étant pas affiliée à la caisse de sécurité sociale et par ricochet ne payant pas d'impôts, servant de soupapes sociales, représentant selon le FMI 33% de la superficie économique mais plus de 50% hors hydrocarbures, qui contrôle une masse monétaire hors banques, selon les informations données par le président de la république lors de sa conférence de presse, entre 6 000 et 10 000 milliards de dinars 30-45% soit au cours de 130 dinars un dollar entre 46,15 et 76,90 milliards de dollars. Le taux de croissance du produit intérieur brut qui détermine le taux d'em-

ploi, est en nette diminution, estimée en 2020 à 160 milliards de dollars et selon le FMI de 153 milliards de dollars pour 2021. Sans oublier les tensions au niveau des caisses de retraite, où selon le ministère du Travail, en date du 08 avril 2021 le déficit financier de la Caisse nationale des retraites (CNR) pourrait atteindre 690 milliards de dinars en 2021, le nombre de retraités dépassant les 3,3 millions, le CNR enregistrant un taux de cotisation de sécurité sociale, estimé à 2,2 travailleurs pour chaque retraité alors que pour un équilibre, le taux de cotisation devrait atteindre cinq travailleurs pour un retraité.

3- Les exportations hors hydrocarbures dépendront de profondes réformes structurelles, pour avoir des entreprises compétitives en termes de cout/qualité au sein d'une économie ouverte avec la baisse des tarifs douaniers. Certes, il faut reconnaître que certaines entreprises font des efforts pour pénétrer le marché international, en valorisant le savoir et la bonne gestion, l'information étant stratégique alors que force est de constater son effritement ce qui rend aléatoire toute prévision L'on doit être réaliste, les exportations d'hydrocarbures resteront encore pour longtemps les principales recettes en devises.

Pour une PMI/PME si le projet est lancé en 2021, la rentabilité ne se fera que dans trois à, quatre ans si on lève les contraintes bureaucratiques. Pour les projets hautement capitalistes la rentabilité ne se fera que dans 7/8 ans Quant aux exportations en direction de l'Afrique qui ne dépassent pas 3%, il existe une forte concurrence américaine, européenne, chinoise, japonaise et certains pays émergents comme la Turquie et la Corée du Sud pour ne pas parler de certains pays du Golfe qui investissent dans ce continent.

Aussi, il sera difficile d'atteindre les exportations algériennes hors hydrocarbures pour 5 milliards de dollars (USD) d'ici fin 2021. Plus de 70% des exportations selon les statistiques douanières sont constituées de semi-produits et le montant réel hors dérivées hydrocarbures ne devrait pas dépasser les 2 milliards de dollars au maximum 2,5. Cela s'explique par la léthargie de l'appareil de production impacté tant par sa structure passée (le secteur industriel représente moins de 6% du PIB) que par l'épidémie du coronavirus, fonctionnant selon les organisations patronales à peine à 50% de ses capacités, plus de 95% du tissu économique en 2021 étant constitué d'unités personnelles, de petites SARL à gestion familiale selon les données du registre de commerce, peu initiées aux nouvelles technologies et aux commerce international, dépendantes pour plus de 85% des matières

premières de l'extérieur. Dans ce cadre, il faut dresser la balance devises c'est-à-dire retirer pour l'ensemble des exportations les matières premières importées en devises ainsi que les différentes exonérations fiscales qui sont un manque à gagner pour le trésor limitant la fiscalité ordinaire. Aussi, les recettes totales en devises (pas le profit net devant retirer les couts) d'exportation seront un petit plus élevé que prévu dans la loi de Finances complémentaire 2021, à environ 26/27 milliards de dollars. Et comme la majorité des exportations relèvent de Sonatrach, ce montant est fonction du cours du pétrole s'il se maintient entre 60/65 dollars et du gaz (33% des recettes de Sonatrach, le prix sur le marché libre ayant baissé de 70% entre 2008/ mai 2021 passant de 10/12 dollars le MBTU à 2,5-3 dollars). L'on devra tenir compte de la baisse en volume tant du pétrole que du gaz d'environ 20/25% entre 2008/2020, imposant en urgence la publication des décrets d'application de la nouvelle loi des hydrocarbures qui accusent un retard intolérable, et éventuellement d'autres amendements pour tenir compte de la forte concurrence internationale avec le retour de l'Iran et de la Lybie sur le marché et dont le modèle de consommation doit s'inscrire dans le cadre de la transition énergétique.

En résumé, «l'idéologie est une chose et l'efficacité de la politique économique en est une autre» (John Maynard Keynes). Aussi, le futur gouvernement avec des moyens financiers limités, sera confronté à une situation socio-économique complexe qui implique un discours de vérité et une mobilisation générale passant par un renouveau culturel et d'une manière générale de la gouvernance politique et économique afin d'éviter la fracture sociale, bien que les transferts sociaux et subventions généralisées, qui représenteront 23,7% du budget général de l'Etat et 9,4% du PIB pour l'exercice 2021, sont intenable dans le temps.

Les subventions ciblées intra socioprofessionnelles et inter-régionales doivent être budgétisées annuellement par le parlement, permettant aux entreprises publiques des comptes transparents. Comme l'a enseigné le fondateur de la statistique moderne Morgenstern qui a d'ailleurs à la fin de sa vie a écrit un important ouvrage «comment mentir grâce aux statistiques», il faut que nos responsables évitent les utopies s'adaptent au nouveau monde afin d'éviter des erreurs de politique économique dont les pertes peuvent se chiffrer en milliards de dollars.

Face aux tensions géostratégiques au niveau de la région, des nouvelles mutations planétaires qui imposeront une nouvelle reconfiguration du pouvoir mondial, pour sa stabilité, sa sécurité et son développement, espérons pour notre pays un avenir meilleur et que le nouveau gouvernement sera à la hauteur des nombreux défis qui l'attendent.

Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

INFO EXPRESS

Sidi Bel Abbès 3.780 bouteilles de boissons alcoolisées saisies

Les forces de police de la Sûreté de daïra de Ben Badis, distante de 39 km, du chef-lieu de wilaya, ont réussi à saisir une quantité considérable de boissons alcoolisées destinées au commerce informel, rapporte un communiqué de la cellule de police. L'enquête déclenchée à la suite d'une information, les mis en cause ont été d'abord mis sous surveillance, pour procéder par la suite à une perquisition. Un nombre de 3.780 bouteilles de boissons alcoolisées et une somme d'argent de 6.000 DA ont été trouvés, ajoute la source.

Les 3 suspects arrêtés ont été présentés devant le tribunal pour répondre du chef d'inculpation de «possession et vente de boissons alcoolisées sans autorisation», conclut le communiqué.

Djillali Toumi

Wilaya d'Alger Trafic de drogue : Arrestation de 5 suspects à Alger

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté cinq (5) individus impliqués dans des affaires de trafic de drogue, d'entrave à l'exercice de la justice et de non dénonciation d'un individu recherché par la justice, a indiqué samedi un communiqué des mêmes services. Agissant sur la base d'informations faisant état du signalement d'un individu qui cachait de la drogue dans son domicile, et après avoir obtenu un mandat de perquisition, les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire de Oued Koriche ont saisi une quantité importante de cannabis dans le domicile de cet individu qui a été conduit au siège de ces services, a précisé la même source. L'opération a permis de saisir 7,85 kg de cannabis, deux téléphones portables, un véhicule touristique et 98.180 DA. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, le suspect a été déféré devant le procureur territorialement compétent. Dans le même cadre, la brigade de lutte contre le trafic de drogue de la circonscription-Est a élucidé une affaire de détention et stockage de psychotropes.

R.R

Saison estivale

17 plages autorisées à la baignade

A quelques jours du début de la saison estivale de l'année 2021 au niveau de la wilaya de Aïn Témouchent, les préparatifs n'ont pas été exécutés à la hauteur de l'espérance des estivants. En effet, les différents secteurs en charge du dossier mettent les bouchées doubles pour être fin prêt à accueillir les milliers d'estivants du territoire national, et même de l'étranger, dans les 17 plages autorisées à la baignade cette année.

Ainsi, les responsables concernés comptent mettre à la disposition des touristes et estivants qui choisissent la wilaya de Aïn Témouchent comme lieu de leur séjour, des espaces de repos balnéaires ou forestiers. Le chef de l'exécutif insiste pour mettre toutes les dispositions nécessaires, en plus des programmes de divertissements et sportifs en vue d'un séjour agréable pour les touristes se rendant à la wilaya.

Dans ce sens, toutes les agences de voyage, les offices et associations de tourisme ainsi que les établissements hôteliers sont impliqués pour donner un visage radieux en vue de



drainer un grand nombre de touristes et d'estivants. Sur la vingtaine de plages que compte la wilaya, seules 17 sont autorisées à la baignade cette année, 39 entreprises hôtelières classées

existantes sur le territoire de la wilaya sont autorisées à exploiter ses espaces pour la promotion du tourisme et pour l'organisation des expositions culturelles, industrielles et artisanales, ainsi

que la vente des produits artisanaux locaux pour les touristes, et ce dans le cadre d'un programme mixte tracé par la direction locale et les associations à caractère culturel et touristique. Le directeur du tourisme a déclaré, en marge du conseil exécutif, qu'un programme touristique comportera des excursions sur les sites archéologiques Syga et Syphax qui ont été aménagés pour cette raison. La plage d'El Mordjane a été fermée aux estivants provisoirement par prévention jusqu'à ce que les conditions nécessaires soient réunies pour sa réouverture. Le chef de l'environnement a été chargé de se déplacer à la plage de Terga pour suivre les opérations d'entretien et d'embellissement de la plage. De nombreuses communes côtières n'étaient pas prêtes au rendez-vous, pourtant un délai de deux mois leur a été accordé pour les préparatifs de la saison estivale, en effectuant des travaux d'entretien des plages, l'éclairage public sur toute route menant à ces communes, des recommandations ont été données à ces communes d'accélérer ces travaux pour les achever le 1^{er} juin 2021. Cependant, les traditionnels estivants ont constaté que certaines plages sont sales et inondées d'ordures, telles que les plages de Rachgoun, Chat El Hilal, plage des puits à Béni Saf et Terga.

Sabraoui Djelloul

Angem

Ouverture d'une deuxième session de soutien financier aux projets culturels associatifs



Le ministère de la Culture et des Arts annonce l'ouverture d'une deuxième session de l'opération de soutien financier aux projets culturels et cinématographiques associatifs pour le compte du deuxième semestre de l'année 2021, indique un communiqué du ministère. Cette nouvelle session s'inscrit dans le

cadre des aides financières annuelles accordées par le ministère de la Culture et des Arts aux associations et coopératives culturelles, précise le communiqué. Les associations et coopératives intéressées par ce soutien doivent soumettre leur dossier de candidature durant la période allant du 27 mai au

20 juin inclus via la plateforme numérique du ministère de la Culture et des Arts <https://e-servicesculture.dz/projets-associatifs/>. Les détails du dossier à fournir et des conditions d'éligibilité à cette aide financière sont également disponibles dans la plateforme.

Agence

Alger

Plus de 2.400 enfants victimes de violences durant les quatre premiers mois de 2021

Plus de 2.400 enfants ont été victimes de violences au cours des quatre (4) premiers mois de 2021, a indiqué dimanche à Alger la responsable du Bureau de protection des personnes vulnérables à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), la commissaire de police Yasmine Khouas.

Les services de Sûreté nationale ont enregistré au cours des quatre premiers mois de 2021, un total de «2.453 enfants victimes de différentes formes de violences, dont 1.035 cas de coups et blessures volontaires», a précisé la responsable lors d'une conférence organisée au Forum de la Sûreté nationale à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance.

Elle a ajouté que «871 d'entre eux ont 14-15 ans, 397 sont âgés entre 10 et 13 ans et 333 ont moins de 10 ans».

A cette occasion, la Déléguée nationale pour la protection et la promotion de l'enfance, Meriem Cherfi, a évoqué les politiques et les programmes mis en place par les pouvoirs publics pour la protection et la promotion de l'enfance.

Rappelant les missions de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) qu'elle préside, Mme Cherfi a précisé que cet organe créé en vertu de la loi 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant contribuait à la coordination des efforts entre les différents intervenants dans le domaine de l'enfance via une commission permanente englobant des représentants de plusieurs secteurs et instances concernés et de la société civile. La Déléguée nationale a, par ailleurs, souligné l'importance du numéro vert 11-11 mis en place par l'ONPPE pour le si-



La Déléguée nationale a souligné l'importance du numéro vert 11-11 mis en place par l'ONPPE pour le signalement de toute atteinte aux droits de l'enfant ainsi que de la cellule d'écoute en charge de l'examen des signalements au niveau de l'organe.

gnement de toute atteinte aux droits de l'enfant ainsi que de la cellule d'écoute en charge de l'examen des signalements au niveau de l'organe. Pour sa part, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de

la recherche, Mustapha Khiati, a appelé à la mise en place d'un programme national destiné à la prise en charge de la petite enfance (moins de 5 ans) dans différents domaines en vue de la promotion de cette catégorie de la société, rappelant l'import-

tance de cette étape de la vie dans le développement de la personnalité de l'individu. M.Khiati a également appelé à la mise en place d'une loi englobant les différents textes juridiques relatifs à l'enfance.

R.R/Agence

Technologie

Un universitaire algérien lauréat d'une chaire de l'Institut français des sciences mathématiques

Le Dr Samir Bedrouni, maître de conférence à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB) à Alger, est le lauréat 2021 de la «chaire Audin» de l'Institut français des sciences mathématiques et de leurs interactions (Insmi), indique di-

manche un communiqué de l'USTHB. La distinction du Dr Samir Bedrouni de la Faculté de Mathématiques a été annoncée sur la page web du Centre national français de la recherche scientifique (CNRS), précise la même source. Le CNRS a créé une chaire de mathématique en mémoire

de Maurice Audin, assistant de mathématique français à la Faculté d'Alger assassiné par l'armée française pendant la Guerre de libération, rappelle l'USTHB qui ajoute qu'il s'agit d'une chaire permettant l'accueil en France d'un mathématicien ou d'une mathématicienne d'un laboratoire

ou université d'Algérie. «Le Dr Samir Bedrouni sera accueilli à l'Institut de recherche mathématique de Rennes 2 pour un travail en collaboration avec Dominique Cerveau et Frank Loray», précise encore l'USTHB.

R.R

Médéa

Activité de proximité et les ondes de la radio moyens de prédilection pour la campagne

Les candidats, partisans et indépendants, aux élections législatives du 12 juin prochain dans la wilaya de Médéa, «se passent» des grands rassemblements populaires et galas politiques et préfèrent opter plutôt pour l'activité de proximité et les ondes de la radio pour la campagne électorale, a-t-on constaté. Pour séduire l'électorat et glaner quelques voix, les candidats aux législatives du 12 juin, tentent

d'autres pistes, à défaut d'innover sur le plan communicationnel. L'activité de proximité, même si elle a toujours fait partie des campagnes électorales, le passage à la télé ou sur les ondes de la radio, ainsi que le recours, pour la première fois, aux réseaux sociaux, sont parmi les pistes explorées durant cette campagne électorale. La tournée dans les villages et hameaux isolés, disséminés à travers la wi-

laya de Médéa, caractérise la campagne électorale, reléguant au second plan les traditionnels meetings populaires, jugés moins efficaces que le contact direct avec les électeurs. Beaucoup de formations politiques, mais également de candidats indépendants, ont décidé d'aller à la rencontre des citoyens, dans l'espoir de convaincre ces derniers à voter pour eux, n'hésitant pas à parcourir des dizaines

de kilomètres et, aussi loin, qu'ils le peuvent pour les besoins de la campagne. Selon les propos recueillis par l'APS, «aller à la rencontre des électeurs, se faire connaître auprès d'eux, leur expliquer de vive voix son programme, les écouter, à plus de chance d'influer sur leur décision et d'assurer leurs voix», estiment ceux qui ont opté pour cette méthode.

R.R

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.45 De l'excellence à l'indécence
17.00 Météo
17.25 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.45 My Million
20.55 C'est Canteloup
21.05 Dirty John
23.15 Dirty John



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.35 Météo 2
20.45 Un si grand soleil
21.05 Papy fait de la résistance
22.45 Schnocks, la vie en vieux
23.50 The Marriage Project



09.50 Desperate Housewives
10.15 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Incroyables transformations
18.45 Le journal
20.30 Scènes de ménages
21.05 Le meilleur pâtissier : Les professionnels



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
19.55 Vu
20.55 Ma maison de A à Z
21.00 Météo
21.05 Le voyageur : Le village assassiné
22.35 Le voyageur



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



L'after
15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 France / États-Unis
23.20 Jeanfi décolle



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 Raoul Taburin a un secret
21.59 The Head
22.52 Mes jours de gloire
23.34 American Horror Story



20.15 Hollywood Live
20.29 Par ici les sorties
20.50 Inception
23.14 Firewall



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.45 Arte Journal
20.50 Gluten, l'ennemi public ?
22.15 Tuer l'indien dans le coeur de l'enfant



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 Notre-Dame de Paris
23.20 Reconstruire Notre-Dame : le chantier du siècle



17.45 Eurosport News
19.30 Beyşehir - Alanya (212,6 km)
21.00 Tennis : Masters 1000 de Monte-Carlo
22.00 Tennis : Masters 1000 de Monte-Carlo
23.00 Eurosport Tennis Club
23.30 Les meilleurs moments



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.05 Influenceurs : une vie de rêve à Dubaï
23.00 Loft Story, 20 ans après !
23.35 Balance ton post !



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
22.05 Fort Boyard
23.10 Fort Boyard



16.41 Zombi Child
18.19 Hollywood Live
19.31 Arès
20.49 Alita : Battle Angel
22.46 The Dark Knight : Le chevalier noir

Sélection



Ciné Premier - 23.14 Firewall

Thriller de Richard Loncraine

→ La cinquantaine sportive, Jack Stanfield, un cadreur de la sécurité informatique bancaire, se retrouve aux prises avec des gangsters particulièrement retors qui retiennent sa famille en otage.

Ciné Premier - 20.50 Inception

Film de science-fiction de Christopher Nolan

→ Dans un futur proche, un as de l'« inception » (ou l'art de pénétrer dans le subconscient d'autrui) accepte une ultime mission : implanter une idée dans l'esprit d'un individu...



Ciné Frisson - 20.49 Alita : Battle Angel

Film de science-fiction de Robert Rodriguez

→ Mi-cyborg mi-humaine, une jeune amnésique recueillie par un docteur part à la recherche de ses origines et se découvre de sidérantes capacités physiques.

Voyage dans l'histoire

Dans les dédales de La Casbah

La capitale d'Alger se résumait à La Casbah d'Alger construite des siècles avant la colonisation française. Les palais qui se situent au bas de la ville témoignent de sa longue histoire agitée par la menace permanente des conquérants et des activités de ses habitants toujours affairés qui comme boutiquiers, qui comme marchands ambulants vendant à la criée. Ses artisans lui ont donné un cachet particulier. Il s'agit d'artisans qui activent au quotidien pour répondre aux besoins d'une population nombreuse. Ils sont artisans de père en fils et s'installent par quartier. Là, c'est des cordonniers alignés. On les voit travaillant différemment et avec les mêmes outils. A les observer, on remarque qu'ils sont tout le temps occupés toute la journée, ils ont tapé sur les pièces de cuir pour les assembler, tiré le fil avec l'alène, taillé des pièces de cuir selon les dimensions exigées. Et les mêmes opérations sont rejetées chaque jour par chacun, il y en a près d'une vingtaine. Et la rue des cordonniers était réservée exclusivement aux cordonniers. Plus loin, il y avait des dinandiers qui travaillaient le cuivre, le laiton pour la fabrication de divers objets d'art dont les plus courants étaient les plateaux ciselés pour l'obtention

de divers motifs décoratifs divers. Le métier demande beaucoup d'habileté, parce qu'il s'agit d'obtenir des objets d'art dont tous les motifs doivent être harmonieusement disposés. Et que dire des coiffeurs pour qui on a réservé toutes sortes de coins. Les uns avaient leur boutique qui jamais ne désemplassait. Chez le coiffeur, on venait non pas seulement se faire raser ou couper les cheveux, mais pour discuter de tout ; actualité, événements, disputes, mariages, divorces, quelquefois le coiffeur n'avait pas le temps de coiffer quand le sujet était passionnant. Pour prendre part au débat, il fallait avoir le verbe facile : c'était à une époque où des normes langagières étaient imposées. Il fallait respecter les formules rituelles pour prendre la parole ou pour terminer – rien à voir avec le langage vulgaire d'aujourd'hui qui peut tourner à la bagarre. C'est pourquoi la Casbah avait ses chanteurs, ses poètes, ses maîtres du verbe souvenons-nous de Khimoud Brahimi, né à la Casbah, plus connu sous le nom de Momo avec qui on n'avait pas le droit de divaguer. Il parlait dans un langage académique et tenait en strict respect des traditions langagières. On rencontrait partout des coiffeurs qui s'installaient parfois à même le sol. Ceux qui venaient à eux, très nombreux, demandaient la coupe à ras, tant il s'agissait de pauvres gens qui n'avaient pas les moyens de prendre soin de leurs cheveux. Il y avait aussi des objets de poterie non fabriqués sur place. On les apportait de l'intérieur du pays grâce à des revendeurs qui les revendaient à des prix abordables, sur la voie publique ou dans des échoppes banalisées. Les habitants avaient besoin d'ustensiles en terre, à usage domestique comme les marmites, les bols, gargoulettes, plats de dimensions diverses. Il faut rappeler que chez les gens de ces temps anciens, on mangeait tous dans le même plat.



Il est des villes qui ont été marquées à vie par une civilisation et une longue histoire. Elle a vécu dans les traditions anciennes et porte encore les stigmates de son passé.

des nappes souterraines qui se trouvaient au Fort l'Empereur, et l'eau arrivait au moyen de canalisations aménagées jusqu'à chacune de ces sources.

Ainsi, il y avait de l'eau partout et les gens pouvaient venir s'approvisionner en ce liquide précieux à une source qui se trouvait la plus proche de son domicile-Zoudj Eyoun a fonctionné jusqu'aux premières années de l'indépendance à la Basse Casbah, très exactement en contrebas du Palais de Socgéma. La fontaine a toujours été un lieu de rencontre de gens qui se connaissent et qui y viennent pour échanger, s'informer sur les dernières nouvelles.

C'était un lieu de convivialité. On connaît aussi sans l'avoir visité le palais du Dey, merveilleux à l'intérieur au point de recevoir beaucoup de touristes d'avant les années quatre-vingt-dix. Il y avait toujours quelqu'un pour recevoir et expliquer quand, pourquoi et comment il a été construit pour servir de résidence et de lieu de réunion pour le Dey, représentant de la puissance turque chargé de gouverner avec la collaboration des Beys de chaque région d'Algérie. Contrairement à ce que l'on peut penser, un Dey était choisi arbitrairement sans aucun critère de niveau. On raconte qu'un jour les soldats turcs sont descendus à la rue Bab Azzoun, pour prospecter et trouver le meilleur pour remplacer le Dey à qui on avait coupé la tête. Leur choix s'est porté sur un cordonnier qui travaillait à même le sol. Il n'avait pas intérêt à refuser.

La rue Nefissa est appelée ainsi parce qu'à côté il y avait le château et les tombes des deux princesses éponymes de la rue. Djamaa Ketchaoua est une mosquée construite au milieu d'un vert pâturage, vert parce qu'il devait être arrosé par l'eau d'une source. Ketchaoua est une appellation turque qui veut dire pâturage pour les chèvres. Djamaa lihoud se comprend très bien, comme djamaa Nsara. Mais on ne sait pas l'origine de Soustara. Et à la lisière de la Casbah il y avait une petite école dont on peut comprendre l'appellation «Mcid Fateh», renommée en son temps et que d'écoles coraniques !

Abed Boumediene

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

LE GOUVERNEMENT INSTRUIT D'EXAMINER LES ASPECTS DE RELANCE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a chargé dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, le Gouvernement de poursuivre l'examen des différents aspects relatifs à la relance de l'industrie cinématographique et la production audio-visuelle à travers la détermination d'un nombre de projets principaux, en vue de structurer cette activité, selon le communiqué du Conseil des ministres. Le Président Tebboune a mis l'accent sur la nécessité d'intégrer les supports modernes en matière de distribution et de consommation du produit cinématographique et audio-visuel, selon la même source. Le Conseil avait écouté un exposé présenté par la ministre de la Culture et des Arts autour du plan d'action dédié à la relance de l'industrie cinématographique et de la production audio-visuelle. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche, la réunion périodique du Conseil des ministres consacrée à l'examen et l'adoption de nombre de projets d'ordonnances et d'exposés portant sur les secteurs de la Justice, des Ressources en eau, de l'Agriculture et du développement rural et de la Culture.

R.C.

La Casbah, c'est d'abord une histoire, et des histoires

C'est des histoires de recettes culinaires qui remontent à une époque lointaine. Tous les plats ont une histoire : dolma, lemtouam, chtitha, chorba hamra, chorba bidha servies à manger

dans les gargottes très nombreuses à l'époque pour les étrangers à la Casbah, dans tous les foyers pour les habitants des lieux. Il y avait de petits locaux montés en matériaux de fortune pour confectionner et vendre des beignets cuits dans l'huile. Ses cafés étaient renommés et fréquentés par les mêmes personnes. C'était généralement des cafés orchestres. On faisait venir des chanteurs qui animaient des soirées, accompagnés d'un orchestre. Le café portait le nom de son propriétaire qui veillait à sa bonne renommée. L'orchestre qui accompagnait le chanteur devait obligatoirement avoir un flutiste et un percussionniste, généralement joueur de derbouka en plus du violoniste. A la Casbah, les musiciens se sont formés sur les lieux au contact des aînés. Lorsqu'on avait le don de musicien, on le devenait facilement grâce aux musiciens en exercice. Des traditions

musicales s'étaient installées d'elle-même à la Casbah. Un enfant de la Casbah a même été pris en charge par des musiciens anglais de passage à la Casbah ; ils l'ont emmené en Angleterre et lui ont fait faire des plus grandes écoles de musique moderne ; il s'agit d'Iguerbouchène devenu grand musicien. Les Anglais l'avaient remarqué comme ayant des qualités certaines pour la musique. El Anka, lui-même, est devenu chanteur musicien en s'inspirant d'un plus ancien que lui à la Casbah.

Des lieux chargés d'histoire

Ce sont des lieux où chacun se rendait pour des besoins vitaux comme les fontaines. Mais la particularité à la Casbah, la fontaine n'est pas comme toutes les autres. Elle porte un nom qui lui sied bien, c'est un nom de personnage célèbre de la Casbah ou d'ailleurs. Il y avait du charme et il y avait de la vie : 200 fontaines alimentées par

Casbah d'Alger et Palais des Raïs

Sortie pédagogique au profit des écoliers

Une sortie pédagogique au profit d'une trentaine d'écoliers a été organisée samedi à la Casbah d'Alger et au Centre des arts du Palais des Raïs- Bastion23 à Alger par l'organisation nationale du tourisme durable afin de faire découvrir aux enfants la richesse du patrimoine de leur ville et les sensibiliser au tourisme durable.

Les participants ont fait une halte à la citadelle d'Alger, récemment restaurée en partie et ouverte au public, avant découvrir le circuit touristique de la

Casbah d'Alger, ses maisons et palais, ses sites historiques de la bataille d'Alger, ses musées et ses artisans. La visite du Musée Ali Ammar dit «Ali La pointe» et de Dar Mustapha Pacha, musée national de l'enluminure et de la calligraphie, était également au programme de cette sortie en plus d'une halte dans l'atelier et la maison de l'ébéniste Khaled Mahiout dans la haute Casbah. Les écoliers ont également visité les trois palais du Palais des Raïs-Bastion 23 et ont reçu des explications sur l'histoire et les tech-

niques de construction et de restauration de ce site majeur du patrimoine culturel matériel de la ville d'Alger. Par ailleurs l'association avait organisé, vendredi, une opération de nettoyage de plage dans la ville de Boumerdes qui a permis de mobiliser des volontaires et de sensibiliser les participants, qui ont constaté l'ampleur des dégâts sur l'environnement, à l'importance de la préservation de la propreté des plages et du ramassage des déchets pour une exploitation touristique optimale. Agréée en

2020, l'association nationale du tourisme durable vise à promouvoir le tourisme dans sa dimension sociale, économique, et écologique. Elle oeuvre, par des actions collectives, à la sauvegarde des sites historiques à vocation touristique, à la sensibilisation des jeunes et des enfants à la protection de l'environnement et du patrimoine culturel et au renforcement de l'implication des populations locales dans la dynamique touristique.

R.C.

Ligue 1 (24^e journée) L'ESS conforte sa position de leader, la JSS seule dauphin

→ L'ES Sétif, vainqueur dimanche à domicile face au NA Hussein-Dey (3-2), a conforté sa position en tête du classement du championnat de Ligue 1 de football, alors que la JS Saoura s'est emparée seule de la position de dauphin suite à son succès face au NC Magra (1-0), à l'occasion de la 24^e journée, disputée dimanche.

Comme il fallait s'y attendre, l'Entente n'a pas raté l'occasion d'ajouter trois précieux points à son capital, grâce notamment à la 12^e réalisation de la saison de son goleador Mohamed Amine Amoura. L'ESS a joué avec le feu durant les vingt dernières minutes de la partie, ce qui a permis au NAHD de réduire l'écart à deux reprises, sans pour autant parvenir à égaliser. Le Nasria, qui a enregistré l'arrivée du nouvel entraîneur Abdelkader Iaïche, aligne un 9^e match sans victoire en championnat, et reste sérieusement menacé par le spectre de la relégation.

Au stade du 20-août-1955 de Bechar, la JS Saoura, sans les services du meilleur buteur du championnat Billel Messaoudi, blessé, a sué pour venir à bout du NC Magra (1-0). Hamidi a libéré les siens en marquant l'unique but de la partie à la 88^e minute. Une victoire qui permet à la JSS de s'emparer seule de la deuxième place, qu'elle partageait avec le MC Oran, tenu en échec à la maison dans le derby de l'Ouest face à l'USM Bel-Abbès (1-1).

Le MCO qui détient la série la plus longue d'invincibilité, avec 14 matches sans défaite, toutes compétitions confondues, s'est heurté à la maison à une accrocheuse équipe de l'USM Bel-Abbès (1-1). Après avoir été mené au score, le MCO a remis les pendules à l'heure en fin de match (82^e) grâce à Hicham Nekkache, qui a évité à son équipe une défaite qui aurait pu mettre fin à la belle série des «Hamraoua». Avec cette contre-performance, le club oranais a raté une belle occasion de rester au contact du leader sétifien.

Le MCA ne gagne plus, le CABBA confirme son réveil

De son côté, le CR Belouizdad s'en est remis encore une fois à son buteur providentiel Amir Sayoud,



■ L'ESS n'a pas raté l'occasion d'ajouter trois précieux points à son capital.

(Photo > D. R.)

lors de la victoire décrochée à domicile face à l'Olympique Médéa (2-0). Le natif de Guelma a ouvert le score à la 21^e minute, signant du coup son 10^e but de la saison. Le maître à jouer du Chabab a raté un penalty quelques minutes auparavant.

Le CRB s'est mis à l'abri en seconde période, en corsant addition par l'entremise de sa nouvelle recrue hivernale Khalfallah (ex-O. Médéa). Un succès qui vient effacer la contre-performance concédée dans le derby face au voisin le NAHD (2-2). Rien ne va plus au MC Alger, qui en l'absence de quatuor : Bensaha, Rebiaï, Addadi et Allati, suspendus par la direction pour des raisons disciplinaires, a enchaîné un cinquième match sans victoire, toutes compétitions confondues.

Ayant réussi à mener au score à la mi-temps (2-0) face au RC Relizane au stade 5-Juillet, le Mouloudia s'est fait rattraper par Relizane en seconde période grâce à deux réalisations des expérimentés Mohamed Seguer et Sabri Gharbi.

Un mauvais résultat qui fait scotcher le «Doyen» à la 9^e place au classement, alors que le RCR réalise une belle opération, même s'il reste sur une mauvaise série de 7 matches sans victoire en championnat. Toujours à Alger, l'USMA a été accrochée dans son antre d'Omar-Hamadi par le CS Constantine (0-0). Le club algérois échoue à se racheter après sa défaite essuyée lors de la précédente journée à Médéa (1-0). En revanche, tout va bien pour le CSC de l'entraîneur Miloud Hamdi, qui

enchaine un 3^e match sans défaite. Surfant sur sa qualification pour les demi-finales de la Coupe de la Confédération, la JS Kabylie est allée décrocher un point précieux à l'Est chez l'AS Aïn M'lila (1-1). Mohamed Amina Hamia a marqué le but le plus rapide, jusque-là, depuis le début de la saison, en donnant l'avantage à l'ASAM dès la 40^e seconde, avant que le Libyen Abdusalam

Al-Tubal n'égalise en seconde période (62^e) pour les «Canaris». A l'Ouest, l'ASO Chlef a renoué avec la victoire, en disposant au stade Mohamed-Boumezrag de l'un des relégables : la JSM Skikda (1-0). La formation de Skikda, qui n'arrive pas à tenir le rythme de la Ligue 1, n'a pas réussi à confirmer son succès décroché lors de la précédente journée face à Aïn M'lila (2-0), et reste menacée par la relégation.

En bas du tableau, la lanterne rouge le CABBA Arreridj, a confirmé son réveil en venant à bout à domicile du Paradou AC (3-2). Les gars de Bordj qui commencent à croire en leur maintien enchaînent un cinquième match sans défaite. En revanche, le PAC retombe dans ses travers, et concède son premier revers après une série de deux victoires et un match nul.

Enfin, l'US Biskra a quitté la zone de turbulences grâce à son succès à la maison face au premier relégable le WA Tlemcen (2-0). Tout s'est joué lors des 16 premières minutes de la partie, avec des réalisations de Billel Boukaroum (9^e, s.p) et Youcef Chi-

bane (16^e). De son côté, le WAT concède sa quatrième défaite de suite.

Résultats :

CRB - OM	2-0
ESS - NAHD	3-2
CABBA - PAC	3-2
USMA - CSC	0-0
MCO - USMBA	1-1
ASO - JSMS	1-0
USB - WAT	2-0
JSS - NCM	1-0
ASAM - JSK	1-1
MCA - RCR	2-2

Classement :

	Pts	J
1. ES Sétif	50	24
2. JS Saoura	46	24
3. MC Oran	44	24
4. CR Belouizdad	40	22
5. JS Kabylie	39	23
- USM Alger	39	24
7. O. Médéa	36	23
- CS Constantine	36	24
9. MC Alger	35	22
- AS Aïn M'lila	35	24
11. Paradou AC	34	23
12. ASO Chlef	27	24
- US Biskra	27	24
14. NC Magra	23	24
- RC Relizane	23	24
16. NA Hussein-Dey	21	24
- WA Tlemcen	21	24
18. USM Bel-Abbès	18	24
19. JSM Skikda	17	23
20. CABBA Arreridj	14	24

NB : ce classement prend en considération la défalcation de trois points, infligée au RC Relizane pour avoir aligné un joueur suspendu face à l'ES Sétif.

R. S.

EN DEUX MOTS

Coupe arabe des Uzo : Deux arbitres algériens retenus pour le rendez-vous égyptien

Deux arbitres algériens, Touabti Abdelmoumen Djaouad et Siafa Abdelkader, ont été retenus par l'Union arabe de football, en vue de la Coupe arabe des nations des moins de 20 ans, prévue en Egypte du 20 juin au 6 juillet prochains, a annoncé dimanche la Fédération algérienne sur son site officiel.

La sélection algérienne, dirigée sur le banc par Mohamed Lacete, prendra part à ce rendez-vous arabe, où elle a été versée dans le groupe A, en compagnie de l'Egypte, du Niger et de la Mauritanie, selon le tirage au sort effectué samedi au Caire.

Le groupe B est composé du Maroc, du Tadjikistan, du Djibouti et des Emirats arabes unis, alors que le groupe C comprend le Sénégal, le Liban, l'Irak et les Comores.

Le groupe D est composé pour le moment de l'Arabie saoudite, la Tunisie et le Yémen, en attendant la désignation d'un quatrième pays. Le match d'ouverture mettra aux prises l'Egypte au Niger, le 20 juin.

La précédente édition, disputée en Arabie saoudite, avait été remportée par le Sénégal, et qui avait enregistré la participation d'un total de 16 nations.

LA NR

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar.

Place du 1^{er}-Mai - Alger.

Tél. : 021 6710.44 / 6710.46

Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :

Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.

Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki

Directeur commercial :

Ouahid Kouba.

Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger :

SIMPAL

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.

Diffusion centre : **SEDICOM**.

Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud :

Trag diffusion Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail

pub : lnr98publicite@yahoo.fr -

ANEP Spa : 1, avenue Pasteur,

Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021

73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021

73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq**,

Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou

tout autre document adressés à la

rédaction ne peuvent faire l'objet

d'une quelconque réclamation.

MC Alger

Bensaha, Rebiaï, Addadi et Allati suspendus par la direction

→ La direction du MC Alger a annoncé dimanche sa décision de suspendre, pour des raisons disciplinaires, les joueurs Billel Bensaha, Miloud Rebiaï, Toufik Addadi et Walid Allati, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 de football dans un communiqué.

«La direction a tenu une réunion d'urgence pour traiter le cas de ces

joueurs, apparus dans le scandale des vidéos et des photos, diffusées sur les réseaux sociaux. Le club a décidé de suspendre Bensaha, Rebiaï, Addadi et Allati de l'équipe première, tout en leur infligeant des sanctions et d'autres mesures qui seront dévoilées prochainement, avec l'ouverture d'une enquête approfondie sur les dessous de

cette affaire», a indiqué le MCA sur sa page officielle Facebook. Les quatre joueurs en question, ont été écartés de la liste des joueurs convoqués pour la réception du RC Relizane, ce dimanche au stade du 5-Juillet (2-2), dans le cadre de la 24^e journée du championnat. «Le club tiens à préciser qu'il ne tolère pas tout ce qui touche au nom, à l'iden-

tité, aux valeurs, et aux principes du Mouloudia d'Alger», conclut le communiqué. Le «Doyen», qui fête cette année le 100^e anniversaire de sa création, ne lui reste que le front du championnat pour sauver sa saison, après son élimination en 1/4 de finale de la Ligue des champions et en 1/8 de finale de la Coupe de la Ligue professionnelle. ■

en direct
Coupe arabe des U20

Deux arbitres algériens retenus pour le rendez-vous égyptien

le match à suivre football
Ligue 1

L'ESS conforte sa position de leader, la JSS seule dauphin

MC Alger

Bensaha, Rebiaï, Addadi, et Allati suspendus par la direction

La JSK en route pour la destination des champions

→ Ils ne vont pas se faire plaisir au Cameroun. C'est certain, ils n'iront pas aussi pour se faire bronzer, mais la mission est footballistique très chargée pour le groupe qui est attendu en Algérie.

Le résultat n'est pas seulement celui de la JS Kabylie, mais il sera aussi partagé par toute une nation qui aura les yeux braqués le 20 juin sur le stade de Garoua où se jouera la première tranche d'une qualification pour la finale. Et dans ce cadre, aucune des deux équipes n'a le temps de réfléchir. L'objectif pour les deux formations est le même et la stratégie pour atteindre l'objectif est différente. Hamroun disait récemment «la pression, je l'ai tous les jours, aux entraînements ou en match... Je reste concentré et je me prépare pour être en forme sur le terrain».

L'événement de toutes les hypothèses

Mais il est un événement autour duquel se construisent toutes les hypothèses, mais pas une seule n'est la meilleure, les joueurs et les dirigeants y réfléchissent déjà comment contourner les stratégies pour y loger la balle au fond des filets. Le porte-parole de la JSK Mouloud Iboud, au téléphone, un ex-international chevronné, sait ce qu'il dit et sait ce qui se passe à la veille des grands événements : pas besoin d'avoir peur, pas besoin de se sentir plus faible que ton adversaire, il faut surtout te dire que tu dois gagner parce que la nation est avec toi... C'est cela le plus important, et lorsqu'on est plus aux vestiaires, ce n'est plus la peine de regarder ton entraîneur, c'est à toi de tout mettre en pratique pour y conduire



■ La JSK veut reconquérir l'Afrique.

(Photo : D. R.)

la balle là où elle est appelée à être logée, les stratégies de jeu ne se changent pas en pleine production sur le terrain mais aux vestiaires, à la mi-temps, je suis persuadé que nos joueurs ont compris cette leçon». La leçon des ex-champions qui ne cessent de leurs rappeler les meilleures pratiques pour gagner. «Nous avons tout mis en œuvre pour que la réparation soit identique aux autres rencontres du championnat national, l'essentiel est de respecter les consignes de l'entraîneur. Ne dites surtout pas que la JSK a eu une préparation spéciale, si celles-ci existent, nous aurions gagné tous les matches avec des buts à remplir les cages. Un match est un match, sa préparation est plutôt physique».

La JSK sauvera-t-elle l'honneur ?

C'est la dernière équipe qui a résisté à cette Coupe d'Afrique, donc pas besoin d'aller chercher la moindre excuse pour soigner la réaction finale après le match.

La victoire est impérieuse, et Djamel Belmadi sera le 27 juin dans les tribunes du stade 5-Juillet lors du match retour. Son message adressé aux joueurs ne peut être qu'un dose d'énergie. «Faites-vous confiance, vous êtes le plus fort, vous jouez dans une grande équipe qui a un poids lourd en Afrique et je serai avec vous dans les tribunes du 5-Juillet pour le retour, et je vous soutiendrai avec toutes mes forces».

On jouera sous l'œil de la VAR au 5-Juillet

La JSK qui bénéficie du soutien du sélectionneur national algérien, est une autre manière de la booster, elle qui s'apprête à jouer une des cartes qui la propulserait en finale de la Coupe de la Confédération africaine de football qui se jouera, officiellement, le dimanche 27 juin prochain au stade du 5-Juillet d'Alger. «Dans une correspondance adressée au club, la CAF félicite la JSK pour sa quali-

fication au carré d'as de la Coupe de l'épreuve. L'instance suprême du football continental a manifesté sa préférence pour la domiciliation des demi-finales au stade 5-Juillet, et ce, afin de garantir les meilleures conditions pour la mise en place du système VAR et pour avoir la meilleure image possible de tous les matches de ce tour», a indiqué la JSK sur sa page officielle Facebook. L'Office du Complexe olympique a répondu favorablement à la demande, conclut le communiqué, sans préciser l'horaire du coup d'envoi de la rencontre. Avant la seconde manche à domicile, les joueurs de l'entraîneur français joueront la première manche le dimanche 20 juin au stade de Garoua.

H. Hichem

A voir

- Euro Sport 1 : Critérium du Dauphiné à 20h
- BeIN Sports 2 : UEFA : Road to Euro 2020 à 20h

La Der
Haltérophilie : L'Algérien Walid Bidani officiellement qualifié aux JO

L'haltérophile algérien Walid Bidani, sacré champion d'Afrique au Kenya, grâce notamment à ses trois médailles d'or chez les plus de 109 kg, a définitivement assuré sa qualification aux Jeux Olympiques de Tokyo, selon la Fédération algérienne de la discipline. «Grâce à ce sacre continental, Walid Bidani a porté son capital-points à 3 768 unités. Une performance qui le qualifie officiellement pour les Olympiades de Tokyo», a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

La sélection nationale a glané un total de 39 médailles dans ces championnats d'Afrique 2021, abrités par la capitale Nairobi, à savoir : 10 or, 18 argent, 11 bronze.

Outre ces trois médailles d'or, Bidani s'était distingué dans compétition en battant le record continental de l'arraché,

en soulevant une barre à 201 kg. Au total, 15 haltérophiles (10 messieurs et 5 dames) ont représenté l'Algérie au rendez-vous de Nairobi, initialement prévu en 2020, et décalé à 2021 en raison de la pandémie du Covid-19.

Pour les athlètes africains, il représentait la dernière étape de qualification aux Jeux olympiques de Tokyo, prévus du 23 juillet au 8 août 2021. La délégation algérienne devait être de retour au pays lundi.

Résultats des athlètes algériens aux championnats d'Afrique de Nairobi :

1^{re} journée (jeudi) :

- Fatma Zohra Laghouati (55kg) 3 médailles d'argent
- Abdelraouf Chettoui (55 kg) 1 or et 2 argent

2^e journée (vendredi) :

- Faris Touairi (89 kg) 3 médailles d'or
- Ikram Cherara (64 kg) 3 médailles d'argent
- Adel Lahcen (67 kg) 3 médailles d'argent
- Samir Fardj-Allah (81 kg) 3 médailles de bronze

3^e journée (samedi) :

- Bouchra Hirèche (81 kg) 3 médailles d'or
- Walid Bidani (+109 kg) 3 médailles d'or
- Farid Saadi (102 kg) 3 médailles d'argent
- Kheira Hammou (71kg) 1 argent et deux bronze
- Maghnia Hammadi (76 kg) 3 médailles de bronze
- Salim Elbagour (96kg) 3 médailles de bronze